

Déclaration de Lord Balfour de 1917

Adressée à Lord Rothschild le 2 novembre, depuis le Foreign Office (Ministère des affaires étrangères), elle sera rendue publique en 1919. Alors que cette Déclaration ne fait pas l'objet d'une signature du gouvernement anglais, elle va être volontairement et habilement confondue avec un document juridique par les sionistes.

« Cher Lord Rothschild,

J'ai le grand plaisir de vous adresser, de la part du Gouvernement de sa Majesté, la déclaration suivante de sympathie pour les aspirations sionistes des juifs, qui a été soumise au cabinet et approuvée par lui.

Le Gouvernement de sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un Foyer National pour le peuple juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter préjudice aux droits civils et religieux des communautés non juives en Palestine, ainsi qu'aux droits et statut politique dont les Juifs pourraient jouir dans tout autre pays. Je vous serai reconnaissant de porter cette déclaration à la connaissance de la Fédération sioniste. Sincèrement à vous. Arthur James BALFOUR. »

On comprend que cette déclaration où il est question de « Foyer National » ouvrirait effectivement la voie au futur Etat d'Israël, bien que, là encore, les termes n'aient pas de sens juridique. Il s'agissait, comme par un non-dit, de laisser prévoir le futur Etat.